

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Président de l'Union

Moroni, le 13 JUIN 2019

DECRET N° 19-058/ PR

Relatif à la composition du Gouvernement de
l'Union des Comores

LE PRESIDENT DE L'UNION

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum en date du 30 juillet 2018, notamment en son article 60;

DECREE :

ARTICLE 1^{er} : Sont nommés Ministres :

- 1.1. Monsieur MOUSTADROINE ABDOU 365 1579
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement.
- 1.2. Monsieur ABDALLAH SAID SAROUMA, 365 8904
Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des transports terrestres.
- 1.3. Monsieur HOUMED M'SAIDI 337 5707
Ministre de l'Economie, des Investissements et de l'Energie, Chargé de l'Intégration Economique, du Tourisme et de l'Artisanat, porte-parole du Gouvernement.
- 1.4. Monsieur SAID ALI SAID CHAYHANE, 365 8904
Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire.
- 1.5. Monsieur SOUEF MOHAMED EL AMINE, 350 1543
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Chargé de la diaspora.
- 1.6. Monsieur AHMED BEN SAÏD JAFFAR 334 1524
Ministre des Postes, des Télécommunications, de l'Economie numérique, chargé de l'Information
- 1.7. Madame LOUB YACOUT ZAIDOU 346 1806
Ministre de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre.



1.8. Monsieur MOHAMED DAOUDOU,

Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de l'Administration territoriale chargé des Relations avec les Institutions.

1.9. Monsieur MOHAMED HOUSSEINI DJAMALILAIL,

Ministre de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique chargé des Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations publiques.

1.10. Monsieur BIANRIFI THARMIDHI, 391 43 84

Ministre des Transports Maritimes et Aériens.

1.11. Monsieur NOURDINE BEN AHMED,

Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles, des Sports, des Arts et de la Culture.

1.12. Monsieur MOINDJIE MOHAMED MOUSSA 3315152

Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique.

ARTICLE 2 : Sont nommés Secrétaires d'Etat et participent au Conseil des Ministres pour les affaires relevant de leurs attributions :

2.1. Monsieur SOILIHI MOHAMED DJOUNAID

Secrétaire d'Etat Chargé de la Fonction Publique et de la modernisation des Administrations publiques auprès du Ministre de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique chargé des Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations publiques.

2.2. Madame CHAMINA MOHAMED

Secrétaire d'Etat Chargée du Tourisme et de l'Artisanat auprès du Ministre de l'Economie, des Investissements et de l'Energie, Chargé de l'Intégration Economique, du Tourisme et de l'Artisanat.

2.3. DR TAKIDDINE YOUSSEUF

Secrétaire d'Etat Chargé de la Coopération auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

